



Alors que la Ville de Longueville vient d'acquérir la partie haute de la friche industrielle Degond (en jaune), la communauté de communes du Provenois va lancer une étude opérationnelle en 2021, pour analyser comment la parcelle pourrait être réhabilitée ©Marie de Longueville

LONGUEVILLE. La partie nord de la friche industrielle va être repensée

Fin novembre 2020, la Ville de Longueville est devenue propriétaire d'une parcelle de la friche industrielle Degond, qui s'étend au centre de la commune. Une étude va être lancée cette année pour définir quels projets d'avenir pourraient y être menés.

« C'est une pollution visuelle terrible pour la commune, notamment pour les gens qui empruntent la rue principale. Ça donne une vision peu accueillante de la ville, sans parler de la dégradation et de la dangerosité du site qui s'accroît. » Philippe Fortin ne cache pas son impatience. Depuis plusieurs années, le maire de Longueville a fait de la réhabilitation de la friche industrielle de la ville une de ses grandes priorités.

Cette dernière, d'une superficie de 7 ha, est située sur une diagonale reliant le pôle gare à la place Simone-Veil. Elle est abandonnée depuis 2003, et l'arrêt de la production d'une usine spécialisée dans la fabrication de tubes en cuivre sans soudure. Mais après 4 ans et demi de procédure d'expropriation, la commune a obtenu le 26 novembre 2020 la maîtrise foncière d'une partie de la friche : « Il s'agit d'une parcelle

d'1,1 ha, sur deux niveaux, au nord de la friche, explique l'élu. Les 5,9 ha restants appartiennent toujours à un propriétaire privé. »

Des étudiants en urbanisme mobilisés

Grâce à cette acquisition, la municipalité de Longueville va enfin pouvoir avancer sur le projet de réhabilitation de la friche. Si en 2019, des étudiants en architecture s'étaient déjà penchés sur le potentiel de la zone, le 15 janvier 2021, ce sont leurs homologues de l'école d'urbanisme de Paris qui ont présenté une étude, portée en collaboration avec l'opérateur de développement Aménagement 77.

Le document de 32 pages propose notamment des axes de travail concrets sur la parcelle acquise par la mairie : la création d'un espace de travail et de formation dans un bâtiment de deux étages, situé rue Marcel-Rignault, en face de la boulangerie ; d'une artère dédiée aux commerces et à la restauration, rue Gaston-Brûlé ; d'un espace couvert de 400 m² dans les anciens hangars ; d'un espace de location de vélos ; d'un gîte d'étape et de séjour, d'un point accueil pour les touristes ; ou encore de logements, individuels et collectifs, et de zones de stationnement.

Car la commune de Longueville compte s'appuyer sur sa position géographique, à la frontière avec le Bassée-Montois, et son pôle gare, situé sur la ligne P, pour développer le tourisme et les services de proximité. « La promotion des randonnées pédestres et cyclistes sur le territoire et la proximité de la cité médiévale de Provins me semblent des pistes à exploiter, confie Philippe Fortin. Les gens qui prennent le train ont besoin d'un quartier attractif, et nous imaginons aussi la création d'un musée de la miniature ferroviaire, qui pourrait être pertinent à côté du musée vivant du chemin de fer (Ajecta), déjà présent sur la commune. Cette étude sérieusement réalisée par des étudiants de Master 2 nous donne des indications dont on va pouvoir s'inspirer dans la vraie vie. »

Le Provenois portera une étude en 2021

Courant premier trimestre 2021, une étude, cette fois-ci officielle, va en effet être menée par la communauté de communes du Provenois. « Nous allons y consacrer 120 000 €, précise Olivier Lavenka, président de l'intercommunalité. Il faut maintenant rentrer dans l'opérationnel, voir ce qu'on garde,

ce qu'on ne garde pas, et ce qu'on peut y faire. Les bâtiments sont en plus mauvais état que ce qu'on pensait, ça ne va pas être simple, mais on doit maintenant passer à l'action. »

Au premier rang des difficultés : la pollution, avec la présence avérée d'amiante et de tâches d'hydrocarbures dans le sol. « Par ailleurs, il va falloir réfléchir à aérer l'espace, détruire des bâtiments, et éventuellement conserver des murs de façade pour garder les lieux dans leur jus », estime Philippe Fortin. Avant d'assurer : « Avec le plan de relance, il faut se donner les moyens de capter des financements. J'ai la volonté d'avancer ! »

Olivier Lavenka espère lui aussi sortir le projet de l'ornière, mais reste prudent : « Il y a des potentialités, notamment avec la proximité de la gare, conclut le président de la communauté de communes du Provenois. C'est un projet qui traîne, et on ne pourra mener quelque chose de viable que si tous les partenaires sont mobilisés, qu'il s'agisse du Département, de la Région ou de l'État. »